



## **DEMANDE DE LICENCE et AFFILIATION CLUB : nouvelle procédure 2012 !...**

**Demande de licence** : tous les clubs ont reçu, par courrier du Président D LAPPARTIENT, les consignes relatives au changement de procédure; ainsi la demande est désormais téléchargeable, à partir du site internet de la F.F.C. , à savoir :

licences vierges : à compter du 1<sup>er</sup> septembre, pour les nouveaux licenciés

licence pré-imprimée : à compter du 10 octobre (mise à jour en fonction du classement 2011)

Comme par le passé, les demandes seront adressées au Comité Régional, pour enregistrement, en rappelant que la validation d'une licence n'est acquise, qu'après réception au Comité Régional ; à la demande seront joints :

le certificat médical ( si obligation pour la catégorie concernée)

l'imprimée relatif à la prise de connaissance et à la souscription de garanties complémentaires (obligatoire)

*NB : sur demande et à titre exceptionnel, une licence provisoire pourra être délivrée par mail au club*

**Affiliation , ré-affiliation club** : Tous les clubs du Comité Régional recevront un courrier avec les instructions pour leur affiliation 2012.

***2012 sera une année de transition, avant d'aboutir à un système entièrement automatisé, dès 2013.***